



Bulletin d'information, de débat et d'analyse du collectif

Justice et Libertés

Comité départemental de vigilance contre l'extrême droite

n° 2- février 2004

Soirée du 21 janvier 2004 : «Analyse du programme économique antisocial de l'extrême droite»

L'animateur de la soirée, Pierre GREIB, présente le «Collectif Justice et Libertés» : Le «Collectif Justice et Libertés», représentant une résistance à l'extrême droite, rassemble des partis politiques, associations, syndicats qui s'étaient unis contre la tenue, en 1997, du congrès du «Front national» (FN) à STRASBOURG. Ensuite il s'est étendu sur l'origine de l'appellation «Justice et Libertés» et a terminé son intervention en précisant que nous sommes un collectif de vigilance.

Intervention de Patrick ROGER



L'intervention débute par une interrogation : «Est-il utile d'analyser le programme économique du FN? Oui sur les principes, non dans les détails ; en effet, on tombe très vite sur des chiffres et des raisonnements douteux. Sur les principes, l'analyse est très utile. Elle montre que programme économique de l'extrême droite est un programme de droite-extrême. Or le FN trouve ses électeurs dans les classes à revenu faible et moyen. ».

Puis P. Roger donne les sources utilisées pour l'exposé : 1- site du FN ; 2- un livre collectif intitulé «Le parti de l'anti-France» ; 3- WWW.vie-publique.fr (contenant des documents de La Documentation Française).

La doctrine économique : P. Roger a tout simplement qualifié cette doctrine d'ultra libérale : «Dans cette doctrine, le rôle de l'Etat est réduit à une tâche stricte de sécurité. L'Etat ne doit

intervenir ni dans l'économie ni dans le social. Les tâches de l'Etat doivent se limiter à ses fonctions régaliennes : police, armée, justice. »

Concrètement, aux yeux de l'extrême droite : «L'Etat doit réduire son champ d'intervention. Il doit dépenser moins afin de baisser le niveau des prélèvements obligatoires, en commençant par les charges sociales, patronales et salariales.»

Voici le raisonnement primaire de l'extrême droite pour attirer les électeurs : «Avec la baisse de charges sociales, les gens auront plus d'argent dans leur poche. Ils pourront le dépenser comme bon leur semble.»

Conséquence : Les prestations sociales seront réduites, la santé sera privatisée et les gens pourront effectivement dépenser, mais pour leur santé et pour s'assurer !

La fiscalité : «Une première mesure démagogique, qui peut paraître attractive à beaucoup, consiste à supprimer l'impôt sur le revenu. Une deuxième mesure consiste à diminuer l'assiette de l'ISF (l'impôt sur la fortune), baisser des droits de succession, etc.

Or, quel est le rôle de l'impôt ? Il sert à la redistribution, c'est un moyen de couper le gâteau différemment. Même si, comme le prétend le FN, une part est gaspillée, les personnes à revenu moyen ou faible sont quand même favorisées par l'existence de l'impôt, grâce à la redistribution.»

Libéralisme, oui mais : « Quoi qu'il arrive, il faut laisser jouer les forces du marché. Pour le FN, cela s'arrête aux frontières. Etat minimum, économie de marché mais pas au-delà des frontières nationales.»

Comment réaliser ce programme ? Avec un coup de baguette magique appelé «Préférence nationale qui a des relents autres qu'économiques.»

L'emploi : «L'argument massue de l'extrême droite c'est l'immigration massive et non contrôlée qui «confisque» un million d'emplois. Pourtant les immigrés ne représentaient que 6,8% de la population active en 1988 et pas plus de 5% en 2000. Donc il n'y a pas eu d'explosion massive de l'immigration. 55% des immigrés, contre 27% des français, occupent des emplois non qualifiés.»

Les mains dans les cambouis : «Comment le FN propose-t-il de réaliser son programme? - Contrôler les frontières ; - reconstituer le tissu industriel sur le marché intérieur puis aider les entreprises à l'exportation pour qu'elles deviennent leader de la conquête des marchés. Ce projet d'un Etat interventionniste est en contradiction totale avec le caractère ultra- libéral de l'Etat, prôné par l'extrême droite.»

A la fin, P.ROGER se pose la question suivante : « Comment faire avec un Etat qui ne s'occupe que de police, d'armée et de justice ? Comment exporter si on empêche les autres d'importer ? Dans que genre de société va-t-on vivre si on applique ce genre de programme ? On retournerait au Moyen âge !»

P.ROGER a fini son intervention en disant : «Ce qui est perturbant, c'est à la fois le côté archaïque et le côté insidieux du programme. ON fait une annonce, en s'appuyant sur des chiffres ou des citations «officiels» puis on en détourne complètement le sens par un argumentaire fallacieux.»

Revu et corrigé par P.ROGER

Un débat fructueux a suivi. Cette soirée a permis d'affiner nos arguments pour lutter contre la démagogie de la droite extrême. Elle nous a montré aussi la nécessité d'en organiser d'autres pour mobiliser toujours plus pour défendre la démocratie et la liberté.

Soutien à Ambroise PERRIN

Ambroise PERRIN , artiste plasticien et photographe, a été convoqué devant le tribunal de Strasbourg le lundi 26 janvier 2004 à 8h30. La raison de cette convocation : il avait présenté les locaux de FR3 Alsace une exposition de photos de volets de maisons du village d'Eywiller où les électeurs avaient voté à 45,6% pour Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle.

L'exposition présentait 63 photos de maisons aux volets fermés accompagnées d'une légende : « Heilwiller ! 63 photographies(...) : 21 avril 2002, 207 inscrit, 148 votants, 138 exprimés. En tête Jean-Marie Le Pen, 63 voix, 45,6% des suffrages exprimés, le plus fort pourcentage en Alsace. »

La municipalité d'Eywiller (avec à sa tête son maire Mr. François Leibel) a porté plainte pour «propos outrageants». Le lundi 26 janvier 2004, les démocrates et organisations antifascistes, dont le «Collectif Justice et Libertés» se sont présentées devant le tribunal afin de manifester leur soutien à Ambroise PERRIN. La salle était pleine. Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur l'acte «artistique» et ses conséquence sur les habitants du village (et des autres villages) qui ne votent pas pour l'extrême droite, force est de constater qu'on ne peut pas accepter que la justice se mêle de liberté d'expression et que quelqu'un soit mis en examen pour une exposition de photos.

Notre collectif, membre du «comité de soutien d'Ambroise PERRIN», condamne énergiquement la mise en examen d'Ambroise PERRIN et appelle tous les antifascistes à plus de vigilance quant à l'atteinte des libertés démocratiques menacées par les courants ultralibéraux et conservateurs qui gangrènent notre société.

<p>A nos lecteurs : Plus nous aurons d'informations sur les agissements et les idées de l'extrême droite, mieux nous pourrons les combattre. Alors, à vos stylos, ordi. etc.... :vos contributions même petites sont les bienvenues !</p>
--

Prochaine réunion : Mercredi 10 mars 2004 à 20H30 au CARDEK, 1 Place des Orphelins.

justiceetlibertes@voilà.fr